

06/09

COMMISSION PARITAIRE
PROCES-VERBAL
de la séance du 28 septembre 2009

Présents :

Laure MARDOC, Louisa ACCIARI, Daniel ALEXANDER-KING, Laurent SUSTER, Vincent SEITLINGER, Lucie STEMIRKOVA, Mathieu ALBOUY, James Mc CEARNEY

Absents ou excusés

Edouard HUSSON, David ABIKER, Christian INGRAO, Emmanuel MACRON, Isabelle MARIANI, Mireille LEMARESQUIER, Frédéric PUIGSERVER, Pierre ODIN, Richard DESCOINGS, Nadia MARIK, Francis VERILLAUD, Cédric PRUNIER.

Assistaient à la séance

Hervé CRES	directeur adjoint, directeur des études et de la scolarité,
Julien PALOMO	chargé de mission à la DES,
Renaud BOULANT	chargé de mission à la DES,
Marco POLETTI	Président BDE 2008,
Laure AUTIER	Trésorière BDE 2008,
Chloé BAUDREUX	Présidente BDE 2009
Pierre-Henri PATY	Trésorier BDA 2008,
Ana-Caroline WEBANCK	Présidente BDA 2009,
Clémentine GAYET	Présidente AS 2008,
Joris LECH	Trésorier AS 2008
Arnaud SANTIN	Président AS 2009,
Romain DELGROSSO	Trésorier AS 2009,
Alexandra MULLIEZ	Présidente Junior Consulting 2008,
Quentin CHARRIAUT	Trésorier Junior Consulting 2008, président 2009,
Emeric SALLON	Vice-Président BDA 2008,
Adrien VAN EYNDE	Président JC 2009.

*

* *

- | | | |
|------|---|-------|
| I. | Bilan moral et financier des associations permanentes (quitus moral et financier) | p. 1 |
| II. | Adoption du procès provisoire de la séance du 15 juin 2009 | p. 20 |
| III. | Echange d'information sur des questions diverses | p. 20 |

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE

de la séance du 28 septembre 2009

La séance est ouverte à 18h30.

Laure Mardoc préside la réunion et remercie l'ensemble des membres pour leur présence.

I. BILAN MORAL ET FINANCIER DES ASSOCIATIONS PERMANENTES (QUITUS MORAL ET FINANCIER)

Julien Palomo rappelle que la Commission paritaire doit se prononcer sur le bilan moral et financier des associations permanentes en accordant ou non le quitus moral et financier au titre de l'exercice écoulé.

Pour la première fois et pour répondre à une demande des élus élèves et enseignants, les équipes sortantes et les équipes entrantes sont présentes. La commission paritaire veut en effet s'assurer qu'un accord, notamment sur les comptes, est trouvé en ce début d'exercice.

Julien Palomo propose que chacune des associations permanentes intervienne dans l'ordre alphabétique et présente son bilan en dix minutes sur la base des documents qui ont été adressés la semaine dernière à l'ensemble des membres de la Commission paritaire. Cette présentation sera suivie d'une discussion de dix minutes.

A ce propos, Laure Mardoc souligne, au nom de tous les membres de la Commission paritaire, que les documents sont encore arrivés en retard. Il avait été demandé l'année précédente l'envoi de ces documents par courrier. En outre, l'envoi est incomplet. Il ne comprenait pas les documents de l'Association Sportive et de Junior Consulting. Par ailleurs, le quitus du BDA a été modifié depuis la dernière version qui avait été adressée.

Laure Mardoc souhaite qu'à l'avenir l'ensemble des documents soit réceptionné une semaine avant la réunion pour permettre sa bonne préparation.

Julien Palomo présente ses plus vives excuses. En effet, Sciences Po a rencontré de nombreux problèmes informatiques dans la période incriminée. Les documents ont commencé à être envoyés mardi dernier et il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois. Il lui semble que lors de la dernière Commission paritaire, il avait été entendu que la version papier était abandonnée pour se consacrer à la version électronique dès lors que les documents étaient adressés une semaine avant la réunion.

Laure Mardoc suggère qu'en cas de prochain problème informatique, une version papier soit envoyée.

La parole est donnée à l'Association Sportive.

L'Association sportive

Clémentine Gayet, présidente de l'AS pour 2008-2009, espère que les documents, ayant été adressés avec un ou deux jours de retard, ont pu être parcourus par les membres de la Commission.

Elle rappelle que la mission première de l'AS est l'organisation des cours de sport pour les élèves de Sciences Po et d'offrir la possibilité de participer à des compétitions et de se faire prêter du matériel.

L'Association a également pour mission d'organiser des séjours de ski, des soirées, et enfin d'encadrer des projets collectifs ayant trait au le sport à Sciences Po.

Le début d'année a été difficile en raison du départ à la retraite du responsable des sports Américo Gavino. Son poste est resté vacant pendant presque 1 an. Il est remplacé depuis mai par Renaud Boulant. Cela a eu pour conséquence la prise en charge pour le bureau de la gestion administrative des cours et des 120 enseignants rémunérés par Sciences Po.

Clémentine Gayet précise que l'organisation concerne environ 140 cours par semaine et 35 sports. Étant situé en centre-ville, Science Po n'a pas de campus sportif, ce qui complique la tâche. L'organisation inclut ainsi la recherche de piscines, de terrains, de salles de danse, de terrains de golf, de salles d'escrime. Les élèves s'organisent pour se passer les contacts et relancer les clubs avec lesquels l'AS travaille.

La mission de l'AS est de proposer un maximum de cours aux prix les plus attractifs possibles pour les élèves. L'offre est enregistrée sur le logiciel Banner afin que l'élève soit crédité de 2 crédits ECTS s'il a bien accompli ses obligations en matière de scolarité.

L'objectif que s'est fixé le bureau en début d'année a été d'augmenter le nombre de cours en proportion de l'augmentation considérable du nombre d'adhérents. De 1200 places, les places de cours de sports sont passées à 2400 par semestre en fin de mandat.

Les élèves ont été plus nombreux à cotiser, mais parallèlement la dépense en équipements et en infrastructures et matériel a été bien supérieure, ainsi que la dépense pour Sciences Po en charges d'enseignement.

Un autre objectif de l'AS était de faire en sorte que Sciences Po soit davantage visible sur les tournois et les compétitions organisés soit par la Fédération Française de Sport Universitaire, soit par les grandes écoles comme l'EDHEC, HEC ou Dauphine. L'AS a été présente sur de nombreux tournois avec d'excellents résultats dont les éléments d'information se trouvent en annexe des documents adressés aux membres de la Commission.

Clémentine Gayet présente un tableau récapitulant les dépenses pour 10 500€ d'achat de matériel. Ces dépenses correspondent au rachat tous les ans de ballons et de tenues pour les équipes. Il est nécessaire également de renouveler le matériel d'escrime ou de tennis. L'ensemble représente un poste important de dépenses.

Concernant l'activité purement associative, Clémentine Gayet précise qu'elle a été très riche cette année en raison de l'organisation de quatre ou cinq soirées. L'année a commencé par le Welcome Programme et l'accueil des élèves avec le BDE et le BdA ainsi que deux soirées sur une péniche. Le budget des soirées est à l'équilibre.

L'organisation du séjour au ski représente également un poste important. L'AS propose une semaine de ski à un tarif global très attractif. Cet événement est très demandé par les élèves. Ainsi, cette année, l'AS a organisé un week-end en décembre qui a permis à 50 personnes de skier, et une semaine en février.

Le Critérium Inter-IEP (CRIT) est un gros événement. Il a eu lieu cette année à Lyon. L'AS participe au prix du week-end pour chaque élève afin d'emmener une équipe constituée dans chaque sport. 18 sports sont représentés pendant cet événement. L'AS a gagné CRIT cette année pour la première fois depuis . L'augmentation considérable du nombre de cours a permis d'augmenter le niveau sportif des élèves de Sciences Po. L'AS a également été plus exigeante à l'égard des autres IEP quant au respect des règles du critérium, règles qui avaient été couramment bafouées ces dernières années. Avec cette victoire, l'AS a pu montrer que Sciences Po avait un bon niveau sportif.

L'Euro-critérium (devenu Eurocup) permet d'avoir un événement sportif organisé par Sciences Po sur la scène sportive étudiante européenne et de véhiculer une bonne image de l'Ecole. L'Eurocup a lieu le jour de la fête de l'Europe et accueille de grandes universités européennes. Les infrastructures sont parisiennes. Les participants logent dans des hôtels en périphérie parisienne. Cet événement a été, cette année, une réussite. Le déficit budgétaire étant limité à 10 000 €, il va s'agir au cours des années suivantes de rendre

cet événement pérenne grâce à de nouveaux sponsors, car c'est le seul événement sportif qui représente Sciences Po à l'extérieur.

Joris Lech précise que les 10 000 € de déficit s'expliquent par des impayés de la part de certaines universités. Le cahier des charges a été transmis à l'équipe suivante et ces universités ne sont plus les bienvenues à l'Eurocup. Par ailleurs, lors de la soirée qui s'est déroulée à l'Élysée Montmartre de l'argent a été volé sur la recette du bar. Ce déficit représente une somme importante, mais n'est plus structurel comme les années précédentes, où il atteignait environ 15 000€.

Sur les comptes globaux, Joris Lech indique que la ligne provision pour le Crit', l'Eurocup et d'éventuels investissements immobiliers s'élève à 50 000€ à ce jour. Cette provision consacre une avance de trésorerie pour les deux importants événements à venir sur Paris que seront l'Eurocup et le Critérium qui aura lieu à Paris en 2011. Ces événements ont vocation à être équilibrés. Cette provision constituerait aussi une réserve dans la perspective par exemple de l'acquisition d'un bien immobilier par Sciences Po ou l'AS.

La source principale de financement cette année est le financement interne : inscription des élèves aux sports et aux événements organisés. Cette part de financement représente environ 90% des recettes de l'AS.

Par ailleurs, l'AS bénéficie de subventions et de partenariats qui lui sont chers. Sciences Po tout d'abord, qui apporte une subvention pour la réservation des structures sportives à hauteur de 30 000€. La Société Générale et la CSC contribuent également au financement.

Clémentine Gayet conclut que le bureau de l'AS cette année est très satisfait : les objectifs qu'il s'était fixés ont été atteints. Grâce à l'énergie d'un petit groupe d'élèves, la capacité d'offre de cours de sports a été doublée. Les retours élèves sont à ce sujet positifs. Le bureau a engagé un grand nombre d'études sur les tournois, a développé de belles équipes avec de bons niveaux. Enfin, il a continué à organiser des événements qui sont des réussites.

L'année s'est bien terminée par l'organisation avec la DSD de Sciences Po d'un forum du sport le 28 mai 2009 qui a réuni des professionnels du sport à des tables rondes à destination des élèves, un forum des métiers du Sport pour que des élèves puissent rencontrer des professionnels et enfin proposer des animations de l'AS exposant les pratiques sportives au sein de l'Association.

Vincent Seitlinger demande à Hervé CRES si le paiement en ligne sera disponible rapidement. Il note qu'au niveau des inscriptions pédagogiques il y a de gros problèmes, il faut attendre longtemps pour s'inscrire au sport.

Par ailleurs concernant certains sports, quels sont les critères d'augmentation des tarifs du bureau de l'AS ?

Sur le premier point, Clémentine Gayet explique que le système d'inscription est assez compliqué puisque les élèves doivent s'inscrire sur le site de Sciences Po (système informatique Banner), car il s'agit d'enseignement qui est reconnu et qui donne droit à des crédits. Ensuite, l'élève doit passer à l'AS pour régler sa cotisation et le complément (variable en fonction du sport choisi) et remettre un certificat médical. Le bureau souhaite que les élèves payent en ligne sur le site de l'AS et pas sur le site de Sciences Po à moins d'un système de réversion des frais.

Arnaud Santin précise qu'une réunion a lieu en octobre sur ce sujet début avec la Société Générale et Sciences Po pour mettre en place un système qui permettrait de payer directement sur le compte de l'AS ou bien de passer par le site de l'AS si ça n'est pas possible.

Julien Palomo indique que la Direction des Systèmes Informatique, chargée du projet, se fixe les inscriptions pédagogiques du second semestre comme date de test.

Joris Lech précise que, sur les cours très demandés, le bureau procède à un vote par rapport à l'offre que l'AS peut proposer. Le plus souvent, l'AS essaie d'ouvrir les créneaux, mais ce n'est pas toujours possible. En outre, l'AS prend le moins de risque possible en faisant en sorte de maintenir l'équilibre financier des

sports par rapport aux coûts d'infrastructure et de professeurs, le but étant d'éviter que certains sports financent d'autres sports. Une des contraintes importantes est de rester à un niveau de prix correct c'est-à-dire en dessous d'un prix proposé par le club où l'élève pratique son sport ou d'un club parisien.

Clémentine Gayet présente Renaud Boulant qui remplace Americo Gavino et qui a aidé le bureau à rationaliser l'organisation des cours de sport. Certains étaient déficitaires, notamment les sports collectifs, qui présentent un coût au niveau des équipements. Ce sont des sports assez chers, mais que l'AS propose à des tarifs plus qu'abordables (moins de 20 € / an). L'AS fait en sorte que les nouveaux sports soient au moins à l'équilibre.

Le bureau, avec Renaud Boulant, a procédé à de nombreux calculs sur les coûts de structures puisque l'AS bénéficie désormais de prix intéressants dans de très bon établissements privés.

Lucie Stembirkova demande si des cours qui ne seraient pas crédités sont proposés.

Laure Mardoc demande, si en raison du passage du semestre à douze semaines, s'il ne pourrait pas y avoir une baisse des tarifs pour les élèves. Les locations devraient être beaucoup moins longues et l'Unef se pose des questions sur les 25 € d'adhésion par semestre. Quels coûts expliquent ces 25€ ? Pour quels motifs l'AS est-elle obligée de proposer une adhésion assez élevée alors que la cotisation du BDA ou du BDE est de l'ordre de 10€ ?

Julien Palomo propose de répondre aux questions qui concernent la Direction.

La question du jeudi après-midi est inscrite dans le Règlement de scolarité. Le créneau de 14h45-16h45, dit créneau banalisé sert en priorité aux activités périscolaires. Il sait que des rattrapages sont organisés sur ce créneau, mais si un élève est inscrit dans une conférence de sport, il est crédité sur cette conférence de sport. C'est le rattrapage qui passe en second. Cédric Prunier avait arbitré dans ce sens l'année dernière.

Quant aux cours non crédités, il en existe. L'élève a le droit de s'inscrire à un 2^{ème} ou 3^{ème} cours de sport qui ne sera pas crédité, en fonction des places restantes après les inscriptions pédagogiques.

Clémentine Gayet précise à Lucie Stembirkova qu'il suffit à l'élève de préciser à l'AS qu'il ne désire pas qu'il s'intègre dans son planning scolaire. Il s'agit seulement d'une pratique sportive. Il faut s'inscrire à l'AS, mais pas dans l'espace scolarité. Il faudra que l'AS communique mieux sur ce point auprès des élèves.

Daniel Alexander-King ajoute qu'il a pratiqué de cette façon le semestre dernier. Il pense en effet que ce système n'est pas assez connu des élèves.

Julien Palomo confirme que l'effort de communication n'est pas suffisant sur ce sujet.

Clémentine Gayet rappelle que l'AS est aussi un club multisports. Un élève peut pratiquer autant de sport qu'il le souhaite s'il reste de la place en ne cotisant qu'une seule fois.

Pour Joris Lech cet argument répond en partie à la question du montant de l'adhésion. L'adhésion pourrait être à 10€ avec un supplément par sport pratiqué. L'adhésion est importante pour les élèves qui font 2 ou 3 sports.

Clémentine Gayet note que les équipements sportifs se réservent à l'année parce que les écoles, les universités et les clubs les bloquent à l'année. Soit les réservations vont de septembre à septembre, soit il n'y a pas de réservation. L'achat d'équipements et de matériels sportifs se fait à l'année et il sera malheureusement difficile pour l'AS de diminuer les coûts.

Les membres de la Commission n'ayant plus de questions, Laure Mardoc propose de passer au vote sur la délivrance du quitus moral et financier.

Julien Palomo précise que prennent part au vote les élus élèves et enseignants.

Le quitus moral et financier est approuvé à l'unanimité.

Le BDE

Laure Mardoc propose de passer à la présentation du bilan de la BDA. Néanmoins le président sortant du BDE ayant un impératif, les membres de la Commission acceptent de l'entendre avant le BDA.

Marco Poletti remercie le BDA d'avoir accepté cet échange. Il présente l'activité du BDE pendant l'année écoulée. Le BDE est devenu une grande association à Sciences Po. Le montant de la caisse est de 275 000 € et le BDE regroupe 2400 adhérents. Ses missions sont d'aider à l'intégration des élèves qui permet aux promotions de se regrouper, d'apporter une aide ou un conseil sur la scolarité à Sciences Po. Le BDE a une forte présence dans les périodes d'accueil des élèves que ce soit pour les premières années ou les élèves internationaux au moment du Welcome Programme.

Le BDE propose un service aux élèves adhérents du BDE axé sur 3 points : proposition de logements, proposition de jobs permettant aux élèves d'arrondir leur fin de mois, réductions, particulièrement sur les abonnements presses, et bons plans sur la vie parisienne.

Marco Poletti rappelle que l'objectif le plus visible du BDE est de rythmer et d'animer la vie à Sciences Po en organisant des soirées, le Gala annuel et en essayant de coordonner certaines activités associatives pour éviter l'organisation d'événements comme les soirées, sur une même date, ce qui serait préjudiciable aux résultats financières de ces différentes opérations.

Après avoir discuté avec l'équipe précédente, le BDE s'était fixé trois objectifs sur l'année en juin dernier pendant la campagne de renouvellement du bureau : le maintien de la stabilité financière de l'association, l'amélioration de l'offre proposée par le BDE sur les services, notamment sur la question du fichier logements, enfin l'engagement de réflexions sur le développement que le BDE pourrait connaître, notamment avec l'association des anciens.

En ce qui concerne les comptes, le résultat total est de 2 075 €. Les charges et les produits se répartissent en plusieurs pôles. Le pôle « soirées » est celui qui apporte au BDE le plus de recettes. Le pôle des « week-ends d'intégration » qui est cette année fortement déficitaire, le pôle « concours d'éloquence » organisé en partenariat avec le BdA pendant la Semaine des arts. Le BDE a des recettes d'adhésion et de fichier logement, des subventions, des revenus publicitaires puisque que le BDE a une activité d'édition avec le guide de l'élève ou un agenda, des partenariats entreprises qui sont distincts des partenariats conclus pour le Gala. Le Gala représente le plus gros poste de dépenses du BDE soit 53%, ce poste étant fortement déficitaire cette année.

Pour Marco Poletti, le bureau a essayé d'apporter une gestion rigoureuse des activités du BDE. Il considère que certaines des activités sont structurellement déficitaires comme les week-ends d'intégration et particulièrement le Gala.

Laure Autier propose de regarder plus particulièrement les résultats de chaque activité pôle par pôle.

- Le service aux élèves : l'objectif de cette année a été de mettre l'adhérent au cœur des activités du BDE à travers des avantages tarifaires systématiques pour les élèves, l'exclusivité de la vente des places du Gala, l'accès au site internet, au fichier logement, au fichier jobs ainsi que l'adhésion gratuite pour les boursiers, comme les années précédentes, qui est compensée par Sciences Po. Cette année, le BDE a essayé de délivrer une offre de service d'un niveau quasi professionnel. Ainsi, sur l'année, 500 annonces logement ont été proposées aux élèves. Le BDE a également travaillé en collaboration avec Sciences Po.

Le BDE a renouvelé les offres de presses par exemple l'abonnement gratuit au *Point*, la réduction sur *The Economist*. Le BDE a consolidé le partenariat avec la BNP-Paribas qui offre la possibilité aux élèves d'ouvrir un compte en échange d'une somme d'argent et propose des prêts élèves à des

conditions avantageuses. Ce service aux élèves a remporté un fort succès cette année. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre d'élèves de 15 % par rapport à l'exercice 2007-2008.

Le service aux élèves a rapporté une recette de 19 317 €.

- les week-ends d'intégration : Laure Autier note que c'est une activité structurellement déficitaire. Le BDE essaie de maintenir des prix bas. Comme les autres années, les week-ends d'intégration étaient compris entre 100 et 145 €. Pour limiter les pertes, le BDE a préparé le week-end d'intégration en amont en choisissant avec Cédric Prunier des dates qui pourraient convenir au plus grand nombre d'élèves. Malheureusement, le sponsoring n'est pas possible dans ce type d'événement. La réussite de ces week-ends d'intégration 2009 est mitigée avec un solde déficitaire de 7 697 €. Le week-end d'intégration premier cycle a été à la hauteur des attentes du BDE et répondait bien au but d'intégration et de développement de l'esprit de promotion pour les élèves. Le BDE a eu de très bons retours sur ce week-end d'intégration. Le week-end d'intégration Master a été en demie teinte. Le BDE a fait des erreurs de communication notamment dans le timing, ce qui a entraîné des pertes sur ce week-end. Le week-end à Barcelone s'est très bien passé avec de très bons retours. Le BDE se félicite d'avoir eu de nombreux élèves internationaux qui se sont inscrits dans les trois week-ends d'intégration.
- Les soirées ont rapporté un bénéfice de 17 341 €. Les soirées sont organisées régulièrement à des dates stratégiques. Le BDE s'est retrouvé devant la nécessité de conjuguer les intérêts du BDE avec ceux des autres associations. C'est la raison pour laquelle le BDE a tenu un calendrier des soirées de Sciences Po afin d'éviter que des événements organisés par des associations différentes aient lieu aux mêmes dates. Laure Autier précise que le BDE a toujours essayé de maintenir des prix bas, entre 10 et 12 €. Elle pense que le BDE a réussi à mettre en place une gestion optimisée de ces soirées. Les négociations avec les partenaires ont été meilleures dans leur ensemble. Si le résultat financier, soirée par soirée, tend à diminuer, c'est un choix délibéré du BDE que de baisser un peu les recettes pour investir davantage dans l'animation de ces soirées et faire plaisir aux élèves. Le succès a été au rendez-vous pour ces soirées dont la fréquentation moyenne a été en hausse de 40 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le concours d'éloquence se déroule pendant la Semaine des arts. Il s'agit d'un événement très populaire. Le BDE a bénéficié du soutien de partenaires fidèles comme Deloitte et L'Oréal, et d'un nouveau partenaire, BCTG. Le bilan financier de cet événement est particulièrement bon puisque le bénéfice s'est élevé à 5 834 €.
- Le Gala est un événement majeur de la vie étudiante à Sciences Po. C'est un moment important pour les élèves avec une forte attente de leur part ainsi que des partenaires, mais aussi pour l'image de Sciences Po. Le Gala représente 53 % des dépenses totales du BDE, soit le poste le plus important de dépenses. Le prix payé par les élèves est largement inférieur au prix réel de l'événement, ce qui explique le déficit de cet événement : 41 410 €. Le Gala s'est déroulé cette année à l'hôtel Westin, sous la présidence de Michel Rocard. La difficulté réside dans la recherche de partenariats. En effet, la crise a fortement impacté les budgets-écoles des partenaires traditionnels de cet événement. Le BDE a pu compter sur la fidélité de partenaires « historiques » comme BNP, Deloitte, TF1. Le BDE a noué des contacts avec des entreprises qui ont été sensibilisées à cet événement et qui pourraient y participer pour les années à venir. Le BDE a réussi, pour cette édition du Gala, à nouer un vrai partenariat avec les Alumni. 50 places d'invités ont été réservées à d'anciens élèves et le BDE a bénéficié d'une aide organisationnelle. Le Gala 2009 a été une belle réussite avec de très bons retours de la part des élèves, des partenaires et des Alumni
- Laure Autier aborde la question des charges de fonctionnement qui peuvent paraître très élevées dans le bilan, le solde étant déficitaire de 17 119 €. Laure Autier explique que le BDE a hérité d'une situation liée à l'équipe précédente. En effet, deux contrats successifs avec Gide ont été signés en 2004 -2005 et 2005-2006 pour une imprimante laser, une photocopieuse et un écran plasma. La charge mensuelle pour le BDE est de 1 070 €. Le bureau a tenté de s'extraire de ce contrat, mais cela se révèle impossible jusqu'à son terme en 2012. En dehors de ces contrats, les charges de fonctionnement ont été limitées à l'équipement du local, comme les cartouches d'imprimante.

- Autres : le BDE a une activité média avec *Le 27*, et le *Guide de l'étudiant*. Le BDE a reçu également la subvention de Sciences Po. Des partenariats entreprise ponctuels sont organisés tout au long de l'année. Pour Deloitte, le BDE a organisé « Deloitte sans tabous ». Le BDE a accueilli Givenchy et organisé un séminaire avec General Electric. Le site Internet a été revitalisé et la charte graphique revue. Des efforts ont été réalisés pour accueillir les élèves internationaux en participant au Welcome Programme.

Pour conclure, Marco Poletti apporte quelques recommandations. Le BDE s'est vraiment inscrit dans la ligne de l'équipe précédente qui a fait un très important effort pour rétablir les finances du BDE. Le budget est un peu inférieur à celui de l'année dernière en raison des impacts de la crise sur le partenariat avec les sponsors. Il tient à préciser que les élèves restent la première source de financement du BDE pour 74 % des recettes. Le BDE bénéficie de la hausse des adhérents qui passent à 2400. Marco Poletti rappelle que le BDE est une association qui rassemble à chacun de ses événements. Ainsi en est-il des soirées avec une augmentation moyenne du nombre d'élèves de 40 % et des efforts réalisés sur le nombre de places disponibles pour le dîner et la soirée de Gala.

Une des pistes de développement que recommande le bureau à la nouvelle équipe serait d'organiser la structuration des promotions sortantes pour faire en sorte que lorsque les élèves sortent de Sciences Po, des clubs soient créés pour qu'ils continuent à se retrouver d'année en année et conserver l'esprit de promo que le BDE a favorisé pendant leur scolarité.

Mathieu Albouy, à la vue de l'ampleur des sommes qui sont gérées par BDE, souhaiterait qu'un expert-comptable soit délégué par la Direction pour assister le BDE dans ses démarches. Il demande si cela pourrait être possible.

Louisa Acciari note qu'à aucun moment il n'est évoqué les élections. Elle estime que cela devrait apparaître dans le bilan moral. Il n'est pas indiqué l'ampleur du désastre : un des anciens élèves a été convoqué, un dépouillement rendu impossible en l'absence de traces du vote et au final une décision prise par cooptation sans vraiment de vote étudiant. Des explications sont souhaitées. En l'état, il lui paraît difficile d'approuver le bilan moral car ces élections sont un vrai problème et ne peuvent être cautionnées.

Vincent Seitlinger, en tant que représentant de Nouvelle Donne, tient à remercier le BDE pour son action cette année. Il demande ce qui a été fait pour l'accueil des élèves internationaux. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans la mesure où il semble qu'il y ait des problèmes à Sciences Po dans les programmes qui ont été créés ? Il n'y a pas encore vraiment comme dans les universités américaines d'associations pour ces élèves.

Concernant le Gala, le BDE a associé les Alumni. Il demande s'il ne faudrait pas associer les professeurs. Le BDE a-t-il vu la Direction pour lui demander de l'épauler pour l'organisation d'un tel gala qui exige de nombreuses démarches, car c'est un peu l'identité de Sciences Po ?

Concernant le fichier logement, Laure Mardoc a noté que ce fichier n'avait pas été mis à jour régulièrement au cours de l'année. L'Unef s'interroge sur la pertinence de voir le BDE se charger de ce fichier logement et d'avoir un pôle logement à Sciences Po totalement déconnecté de ce fichier. Il faut être adhérent au BDE pour y avoir accès. Par ailleurs, les personnes qui veulent déposer une annonce ne savent pas s'il faut le faire au service logement ou au BDE. Ce point est à préciser par la Direction de Sciences Po et le BDE.

Concernant le Welcome Programme, elle rappelle qu'un groupe de travail a été initié. L'Unef pense qu'une réflexion est à mener cette année : comment les élèves internationaux sont-ils accueillis au vu du nouveau programme, et ne faut-il pas fusionner l'accueil des premières années et des étudiants internationaux ? La démarche doit venir de Sciences Po. Sur ce programme, l'Unef estime qu'il faudrait davantage informer les élèves sur la vie étudiante à Sciences Po, par exemple les inscriptions pédagogiques. L'Unef fait son propre accueil et a reçu beaucoup d'élèves internationaux paniqués par les inscriptions. L'Unef ne prétend pas que ce soit le BDE qui doive expliquer la procédure, mais pense que ce

doit être intégré dans le Welcome Programme et qu'il faut un accompagnement plus sérieux de la Direction sur un tel programme.

L'Unef appuie la demande de Mathieu Albouy visant à bénéficier d'un conseiller financier, peut-être même juridique, pour que le BDE s'appuie sur une personne au fait des questions techniques financières et juridiques.

Par ailleurs, l'Unef souhaiterait, même si les explications sont données en Commission paritaire, que le quitus financier soit plus précis sur les dépenses, notamment sur les charges de fonctionnement.

Marco Poletti répond à la question concernant les contrats. Le BDE a travaillé en liaison très étroite avec Julien Palomo qui a présenté les documents et les contrats à la Direction juridique de Sciences Po. Il est nécessaire d'attendre le terme des contrats en 2011 pour l'un et en 2012 pour l'autre.

Quant aux élections, Marco Poletti précise que le bureau avait hésité à l'intégrer dans le bilan moral, mais avait estimé que le sujet devait être abordé en Commission paritaire. Marco Poletti partage l'observation de Laure Mardoc : ces élections ont été un échec total. Cependant, le bureau a essayé d'être le plus franc possible pendant la période des élections, notamment en s'expliquant sur Lapéniche.net. Il se propose d'adresser le billet aux élus s'ils ne l'ont pas lu afin qu'ils comprennent les événements.

Le BDE avait décidé d'organiser des élections, car pour la première fois depuis quelques années à Sciences Po, plusieurs listes se présentaient, signe d'une nouvelle vitalité : il pouvait y avoir une campagne intéressante qui donne envie d'être au BDE. Traditionnellement, les scrutins papier réunissent environ 150 votants. Aussi, le bureau s'était dit qu'un vote électronique pouvait avoir lieu pour faire en sorte qu'il y ait plus de votants, ce qui a été le cas avec 1600 participants. Pour Marco Poletti, c'est un succès à ce niveau.

Marco Poletti explique qu'il y a eu un problème technique avec la personne chargée d'organiser le vote en ligne. Le bureau et la personne en charge du vote pensaient que pour identifier une personne, il fallait utiliser l'identifiant Sciences Po et le mot de passe ENTG pour vérifier que le votant était bien à Sciences Po. Or, les anciens élèves conservent leur adresse Sciences Po pendant trois ans. C'est un point qui n'a pas été anticipé. D'anciens élèves ont voté en ligne pour le renouvellement du BDE, ce qui réglementairement a provoqué l'annulation des élections. Il lui semblerait intéressant pour les fois prochaines d'étudier la question en collaboration avec la DSI.

Une assemblée générale a été par la suite organisée pour proposer une nouvelle équipe aux adhérents du BDE. Les mails de convocation à l'AG extraordinaire ont été envoyés aux 2400 adhérents.

C'est un échec, mais Marco Poletti pense qu'il a eu la meilleure attitude pour faire en sorte que le processus des élections n'entache pas trop le BDE.

Julien Palomo intervient pour informer les membres qu'il s'est engagé auprès de Marco Poletti et de l'équipe suivante, si le BDE n'opte pas pour un autre mode de renouvellement du bureau, de voir avec la DSI de Sciences Po s'il n'est pas possible d'utiliser le module qui sert à la procédure de reconnaissance des associations. Quant à la transmission du bureau lors de l'assemblée générale, Julien Palomo indique qu'il l'a vivement encouragé pour assurer la continuité du fichier logement et des divers services aux élèves qui ne peuvent pas s'arrêter en juillet-août alors que les demandes, notamment des élèves internationaux, sont les plus importantes en cette période. Il assume d'avoir demandé au BDE de trouver la solution la plus rapide pour une transmission des dossiers.

G (sans nom) ajoute que lorsque Marco Poletti et Julien Palomo ont décidé de faire une assemblée générale extraordinaire, les deux autres listes s'étaient retirées, l'une par sa dissolution, l'autre par sa fusion la liste actuellement en poste. Il n'y avait donc qu'une seule liste restante au moment de l'assemblée. Ainsi, si un nouveau vote avait eu lieu début juillet, il ne serait plus resté qu'une seule liste.

Louisa Acciari estime qu'il y a une faille dans l'organisation des élections en tant que telle. Elle souhaiterait que le BDE s'engage à ce que cela ne se reproduise plus.

Chloé Baudreux pense que la responsabilité de ce qui s'est passé pendant cette campagne est partagée entre tous, de la part des différentes listes en compétition dont les comportements n'ont pas toujours été très respectueux vis-à-vis des autres, de la part de l'équipe précédente, du fait également que culturellement une élection avec plusieurs listes n'est pas très ancrée à Sciences Po. L'équipe s'engage cette année à réfléchir à une meilleure organisation qui passerait nécessairement par la publication d'une charte électorale claire. Lors des élections, personne ne savait clairement ce qu'il fallait faire et ne pas faire. Elle réfléchira également à la mise en place d'une commission avec une autorité compétente, à définir, qui veillerait à ce que chacune des équipes respecte bien les règles qui sont énoncées et dans le cas contraire à les sanctionner.

Julien Palomo ajoute que c'est effectivement peut-être ce qui manque au règlement électoral : une échelle de sanctions. L'autorité qui, dans une association loi 1901, prévoit des sanctions, c'est le bureau de l'association. Dans les règlements électoraux, dans les statuts du BDE rien n'est prévu en cas d'infraction par une liste aux règlements les plus élémentaires. Julien Palomo précise également que lors des élections, il s'est retrouvé sans moyens d'agir contre d'éventuels débordements, la Direction ne pouvant s'immiscer dans les affaires internes de fonctionnement de l'association.

Marco Poletti se propose de répondre aux autres questions.

Une soirée a été organisée avec 800 personnes qui rassemblait les internationaux et les premières années pour favoriser la rencontre entre élèves. L'association a beaucoup de points à améliorer, notamment sur le suivi des élèves. Pour l'instant, l'association les aide à s'intégrer dans Sciences Po mais elle n'assure pas le suivi. L'an dernier, l'association a intégré des élèves internationaux dans l'équipe, ce qui a permis de répondre aux internationaux sur des questions spécifiques.

Laure Autier ajoute que le bureau avait pensé à différentes pistes comme mettre en place un système de parrainage entre un élève présent à Sciences Po et un international entrant. Ce projet s'est révélé compliqué à mettre en place.

Concernant l'association des professeurs à l'organisation du Gala, Marco Poletti n'émet pas d'objections et pense même que c'est une très bonne idée. Cependant, cette année, il note que 15 invitations ont été adressées à des professeurs qui les ont tous déclinées. Il serait heureux de rencontrer des professeurs qui souhaitent venir au Gala.

Sur les Directions qui pourraient aider le BDE, la direction des entreprises et Julien Palomo ont apporté leur aide.

Concernant le fichier logement, Marco Poletti précise que le bureau travaille avec la Direction de l'aide sociale. Tous les logements qui sont proposés par des propriétaires au pôle logement de Sciences Po sont mis sur le site du BDE. Le bureau travaille en collaboration avec Sylvie Césarine qui remplace Danielle Million.

L'information sur les inscriptions pédagogiques est faite lorsque les élèves viennent au local. En effet, il est logique de penser que l'association est présente pour répondre aussi à ces questions.

Marco Poletti conclue sur la question de l'expert comptable pour dire que son aide serait en termes financiers judicieuse pour l'ensemble des associations.

Laure Autier précise que la comptabilité bénéficie à partir de cette année d'un nouveau logiciel comptable, fourni par Sciences Po qui va aider le BDE et les autres associations.

A ce propos, Julien Palomo précise que des cours de comptabilité et des cours de gestion seront proposés. Il reviendra vers les associations afin de monter un groupe de travail sur ce sujet : sur les matrices comptables, sur l'élection d'un rapporteur. Il espère mettre ces projets au point assez rapidement. Julien Palomo s'efforcera de trouver rapidement un professeur de gestion de Sciences Po pour donner des cours de gestion aux quatre trésoriers des associations permanentes.

Laure Mardoc demande ce qu'il en est du Welcome Programme. Un groupe de travail avait été initié. Elle pense que les missions doivent être plus globales afin que les élèves n'aient pas de problèmes au moment des inscriptions pédagogiques, qu'ils soient rassurés et qu'il y ait un Welcome Programme assez conséquent qui prenne appui sur toute la durée du semestre voire de l'année pour créer une cohésion.

Marco Poletti suggère qu'il serait peut-être intéressant de créer un club international à Sciences Po pour répondre à ce type de questions comme il en existe dans de nombreuses universités étrangères. L'intégration des élèves internationaux est une des missions des associations et pas seulement du BDE. Ce club pourrait travailler sur cette problématique.

Chloé Baudreux ajoute que pour l'association, il est difficile de cibler ses missions dans la mesure où l'association vise des élèves internationaux qui sont pour certains en Premier cycle, pour d'autres en master, présents pour six mois ou pour deux ans. Ils arrivent tous à Sciences Po avec des aspirations, des besoins et des envies différentes, ce qui explique cette difficulté.

Hervé Crès est sensible aux questions touchant ce sujet. Pour le Welcome Programme, il s'agit d'un programme qui est conçu par la Direction des Affaires Internationales et des Echanges (DAIE). Cette année, un effort assez considérable a été fait pour que l'encadrement des élèves, notamment pour les inscriptions pédagogiques, soit supervisé en partenariat avec la Direction des Etudes et de la Scolarité (DES) et avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI). L'an dernier, Sciences Po a recruté un *academic advisor*, Bruno Perreau, qui a pris en charge l'orientation pédagogique des élèves en échange, lequel s'est adjoint pour toute la durée des inscriptions pédagogiques les services de six vacataires, de jeunes doctorants qui ont pu aider les élèves dans leur choix de cours. Sciences Po a mobilisé sept salles avec dans chacune d'elles un soutien informatique. On a beaucoup progressé en termes de services rendus aux élèves internationaux par rapport à l'an dernier. Sciences Po va prochainement lancer un questionnaire auprès des élèves en échange pour connaître le degré de satisfaction du service apporté. Il permettra d'évaluer la qualité des prestations que l'Institution apporte aux élèves. De l'avis unanime des personnes qui sont en charge de l'inscription pédagogique, Sciences Po s'est améliorée mais a encore une marge de progression. Au-delà de l'inscription pédagogique, pour développer et améliorer l'accueil pour la vie universitaire, la vie étudiante en général, Sciences Po a besoin de ses élèves. Il souhaite qu'un jour tous les élèves quelle que soit leur nationalité, se considèrent et se pensent comme des élève internationaux.

Laure Mardoc demande si certains projets pratiques évoqués en groupe de travail comme l'informatisation des tandems à travers un réseau social type Facebook ou un outil créé par Sciences Po ont été réalisés.

Hervé Crès précise qu'il y a un groupe Facebook étudiants en échange à Sciences Po qui a été créé par la DAIE. Il n'est pas contre l'idée d'un groupe de travail et fera en sorte que des représentants de la DAIE se joignent au groupe. Au préalable, il lui semble utile de transmettre à la Commission paritaire des éléments d'information sur ce qui a été déployé cette année pour l'accueil des élèves internationaux par rapport à l'année précédente.

Marco Poletti ajoute que le BDE peut faire tout son possible pour l'accueil des internationaux, proposer un système de parrainage d'élèves internationaux par des élèves français, mais le problème est que le public « traditionnel » de sciences Po n'a pas forcément l'idée d'intégrer les élèves qui sont à Sciences Po en échange. Il y a peu d'élèves français qui se proposent de parrainer des élèves internationaux.

Pour conclure, Laure Mardoc ne pense pas que le problème du Welcome Programme se pose uniquement pour les associations permanentes, mais des actions notamment de communication pourraient être mises en place à Sciences Po de façon à ce que les élèves français prennent conscience que l'accueil des élèves internationaux est un devoir.

Laure Mardoc propose de passer au vote du quitus moral et financier du BDE.

Pour le quitus moral, l'abstention l'emporte. À la vue des deux voix pou, le quitus est néanmoins adopté.

Le quitus financier du BDE est adopté à l'unanimité.

Le BDA

Laure Mardoc passe la parole à Emeric Sallon, pour le BDA.

Emeric Sallon se présente. Il était le vice président au semestre de printemps. Il représente Bérénice Flipo, présidente sortante.

Le BDA a quatre missions essentielles : l'organisation des cours artistiques, l'organisation d'évènements artistiques et culturels (notamment via les projets collectifs), l'aspect associatif au quotidien et l'aspect accueil que ce soit des élèves, les élèves internationaux ou des élèves qui souhaitent mener des projets artistiques et les mettre en place.

Quant aux cours, Le BDA propose avant tout des cours artistiques pratiques afin d'éviter doubler avec les cours théoriques de Sciences Po. Le BDA est passé de 11 cours en 2007-2008 à 19 cours cette année et de 201 à 361 élèves. La majorité des élèves sont satisfaits des cours proposés et les enseignants également. Les élèves des cours pratiques en photographie ou en théâtre par exemple ont pu exposer. Des sorties culturelles ont été organisées notamment en histoire de l'art.

Quant aux tarifs, au semestre d'automne il était pour tous de l'ordre de 60 €. Le BDA estimant que ce tarif était trop élevé, il a été échelonné en se basant sur les dépenses en fourniture pour chaque cours, les tarifs étaient moins chers qu'au semestre d'automne, avec un tarif maximum de 45 €.

Concernant la mission événementielle, le BDA a continué à organiser les quatre évènements importants culturels : la journée dédicace, la semaine des arts, le concours photo et le festival de théâtre Rideau rouge. Ce sont des projets collectifs qui ont été à chaque fois une réussite en termes de participation et de partenariats même si l'année s'est révélée difficile.

Au niveau associatif, le BDA a développé davantage les différents pôles, à savoir le pôle photo, le Ciné-club, le pôle littéraire et le pôle musical. Chaque pôle est autonome même s'il rend des comptes au bureau et a pu se développer également, créer de nouvelles réalisations.

L'accueil est un des enjeux importants du BDA. Il s'agit de l'accueil des élèves et de l'amélioration de la visibilité du BDA. Ainsi, les adhérents sont passés de 750 en juin 2008 à 1300 en juin 2009, ce qui représente une belle réussite qui s'explique à la fois par le travail sur l'image entrepris depuis quelques années et à une communication plus importante. Les élèves internationaux restent importants pour le BDA qui participe au Welcome Programme, car c'est un moment où il est possible de facilement communiquer avec eux. Certains se sont investis dans les différents pôles comme la photo ou la Comédie musicale. Il a en revanche été parfois difficile de les intégrer dans les projets collectifs dont ils ne connaissent pas forcément le fonctionnement. C'est un enjeu pour l'année prochaine.

Par ailleurs, une mission nouvelle du BDA concerne l'accueil des projets libres, souvent proposé par Julien Palomo, projets qui sont validés en Conseil d'administration. En parallèle, une autre mission du BDA consiste à apporter du soutien logistique à tous les élèves qui souhaitent réaliser de petits projets ou évènements. Ainsi, deux élèves ont réalisé un cours métrage. Il s'agit de conseil ou financier.

Deux projets importants ont été accueillis cette année, qui ont été de vrais succès, le concours Art n° show qui est un concours de dessin et d'art plastique, et les cafés concerts qui ont été une belle réussite tout au long de l'année.

Emeric Sallon laisse la parole à Pierre-Henri Paty pour aborder la trésorerie.

Pierre-Henri Paty rappelle que l'année a débuté dans une situation difficile en raison d'une part d'un nombre important d'impayés et des avoirs non liquides dont la récupération paraît compliquée, et d'autre part de l'arrêt du partenariat financier avec la Société Générale pour des raisons de clause non respectées par le BDA précédemment. Il a fallu pour le bureau être très dynamique, très pro-actif afin d'augmenter le nombre d'adhérents et donc de cotisations et de trouver un nouveau partenariat financier de premier plan

avec la Banque populaire, la BRED GrandZé, qui dépendent du fait de la crise, est d'un niveau nettement réduit par rapport à l'année précédente.

Le bilan est à l'équilibre pour cette année. Les dépenses reflètent bien les ambitions nouvelles du BDA, notamment les augmentations de dépenses pour le Ciné-club qui s'est beaucoup développé : des invités, une DVDthèque, et par conséquent l'achat de DVD, le paiement des droits pour les projections.

Il existe toujours un problème avec le Chœur et orchestre (COSP). La chef de chœur est engagée en CDI depuis les débuts du BDA, ce qui représente des salaires et des charges à payer chaque année. Cette année, le COSP n'a pas trouvé de partenaire.

De nouvelles dépenses sont liées aux quatre projets libres, nouvelle activité. Une enveloppe de 300 € a été allouée à chacun de ces projets et bien respectée. Le BDA a eu la bonne surprise de voir que certains projets libres avaient trouvé des partenariats ou des prestations gratuites.

La billetterie n'apparaît pas dans le bilan. C'est un pôle très important, mais le BDA ne fait aucune marge sur la billetterie. Parmi les projets collectifs du BDA, certains projets ont mieux réussi financièrement que d'autres. Par exemple, le festival Rideau rouge, a été nettement excédentaire, la Semaine des arts légèrement déficitaire, ce déficit ayant été accru par la soirée « Fruit Défendu » programmée avec un mauvais timing, les premières années habituellement très demandeurs de soirées ayant un galop le lendemain.

Sur l'excédent de 5 000 €, il faut ajouter des achats de places, dont 7 300 € de places pour le Gala de Paris et 1 200 € de places pour le Châtelet et la Comédie Française.

Ana-Caroline Webanck prend la parole pour signaler au nom de l'équipe entrante qu'elle a constaté sur les trois dernières semaines un certain nombre d'irrégularités qu'il n'est pas possible de passer sous silence devant la Commission paritaire, notamment quelques impayés qui sont certes des erreurs liées à des problèmes de calendrier mais qui s'élèvent à 1 500€. Concernant la personne en CDI, le nouveau bureau a découvert il y a deux semaines qu'elle n'avait pas été payée de l'année et que son SMIC n'a pas été revalorisé depuis un certain nombre d'année. Cette salarié demande un congé sans solde et a contacté un avocat qui veut voir ses fiches de paie. Ana-Caroline Webanck s'étonne de cette situation, car il s'agit d'une procédure assez simple à faire auprès de l'Urssaf.

Enfin, le nouveau bureau a reçu le 16 septembre dernier une mise en demeure de l'Urssaf de 8 400 € avec majorations pour des charges qui ont été déclarées en une seule fois au mois de juillet. Le bureau nouvellement élu n'avait pas été informé par l'équipe sortante.

L'association n'est pas déficitaire grâce aux nombreuses adhésions de la rentrée, mais cette situation est gênante.

Pierre-Henry Paty rappelle qu'à la décharge du bureau précédent, ces dépenses avaient été consignées. Concernant l'Urssaf, la situation du BDA était particulière, car contrairement à l'AS, c'est le BDA qui embauche ses professeurs et déclare ses salariés à l'Urssaf. Cela pose des problèmes juridiques et le BDA ne reçoit aucune aide juridique de Sciences Po, notamment pour la déclaration de la chef de chœur. L'ancien trésorier n'avait pas non plus fourni d'éléments à ce sujet. En ce qui concerne les professeurs, ils sont embauchés en CDD mais ils sont reconduits depuis deux ans.

Pour la mise en demeure, le BDA faisait payer au semestre de printemps les élèves. Ainsi, chaque cours coûtait 60 € qui couvraient les dépenses de matériel, mais aussi les salaires et les charges des professeurs. Pour le semestre d'automne, à la demande du BDA et en accord avec la Direction, ce système a été modifié. Le prix des cours a été considérablement réduit, soit 10/15€ pour payer uniquement le matériel tandis que les charges et les salaires des professeurs devaient être réglés par Sciences Po. Le problème est que le BDA n'a jamais eu cet argent. L'avance de trésorerie a permis le paiement des salaires, mais le BDA ayant beaucoup de dépenses engagées sur les projets collectifs n'a pas pu payer l'Urssaf. Le BDA est comptablement en déficit à partir de juillet, Sciences Po devant en réalité de l'argent au BDA.

Julien Palomo s'élève contre cette assertion et rappelle que le BDA a touché 13 000 € vers le 20 juillet, ce qui représente une belle somme et qui couvre largement les 8 400 € de redressement. Il s'étonne que l'Urssaf n'ait pas été payé à réception du versement de Sciences Po.

Emeric Sallon conclut le bilan. Il rappelle que le BDA a eu des soucis en fin d'année pour établir un bilan financier qui soit clair pour l'équipe suivante. En dehors de cet aspect, la gestion du BDA a été stable, aucun des projets n'a été déficitaire et l'association a continué son développement. En termes de communication, l'enjeu a été et sera pour l'équipe entrante le déménagement, qui a obligé le BDA à lancer une campagne pour se faire connaître davantage. Cela pose encore des problèmes puisque les élèves ne viennent pas encore jusqu'à la rue des Saints-Pères. Le BDA note une diminution de la fréquentation du local qui devrait revenir à la normale une fois les habitudes reprises. A ce propos, le BDA observe que les personnes en situation de handicap ne peuvent pas accéder en fauteuil. Le fait d'installer des tables en Péniche, notamment pour la billetterie, permet d'une façon générale d'être plus visible. L'enjeu futur est de continuer à démocratiser le BDA et rester visible alors que Sciences Po accroît son périmètre. Il s'agit de conserver le nombre d'adhérents, la visibilité pour les grands événements et la billetterie pour que le BDA soit viable.

Laurent Suster remercie le BDA pour son enthousiasme et la qualité de son travail. Il revient sur la question de la visibilité. Il remercie le BDA pour la qualité de ses cours dont il bénéficie lui-même, et pour toute l'activité théâtre avec les billets à prix réduits.

Sur le bilan de la Journée dédicaces, il demande si le BDA a des pistes pour renouveler cet événement qui pour lui est un événement phare.

Vincent Seitlinger remercie le bureau sortant. Il note que de nombreuses universités américaines ont un département consacré à l'activité artistique. Il demande si à terme Sciences Po ne ferait pas mieux de s'occuper de ces cours.

Daniel Alexander-King, au nom de l'Unef, remercie le BDA pour leur travail de cette année et particulièrement qu'il maintienne les résultats de ce travail. Il a lu dans le rapport que le BDA souhaite un aménagement de scolarité pour les responsables du BDA. L'Unef appuie cette demande qui leur paraît totalement légitime. Les élèves salariés ou les sportifs de haut niveau bénéficient d'un aménagement et il lui semble que les responsabilités du BDA justifient que les mêmes mesures soient prises.

Daniel Alexander-King appuie également la demande de soutien juridique et de formation juridique pour les membres du BDA notamment en matière de droit des contrats.

Il rappelle que deux ans auparavant avait été évoquée l'idée d'une formation spécifique pour les trésoriers. Qu'en est-il ? C'est une question légitime et actuelle.

Laure Mardoc voudrait souligner à propos du BDA que la Commission a sous les yeux un quitus financier qui paraît bien complexe. C'est un véritable problème. Elle pose la question du suivi par l'administration de ces associations, car ce n'est pas la première fois que des associations permanentes disent avoir sollicité l'administration avec plus ou moins de résultats.

Julien Palomo note qu'un certain nombre de questions s'adresse davantage à la Direction qu'au BDA. Le BDA peut répondre sur la Journée dédicaces et les problèmes de visibilité.

Sur le département des activités artistiques de Sciences Po, Françoise Mélonio et Hervé Crès devraient apporter avoir plus de réponses lors d'une prochaine Commission paritaire. Il avait été évoqué l'an dernier par Hervé Crès la mise en place à plus ou moins brève échéance au sein du Collège universitaire une série de projets artistiques obligatoires. Effectivement, il y aura une forme de « département artistique » de Sciences Po. Quant aux cours du BDA, il n'est pas question de les supprimer au profit de Sciences Po. Il conviendra de faire évoluer leur contenu en fonction des maquettes pédagogiques prévues par la direction du Collège universitaire.

Julien Palomo précise qu'à partir de cette année les cours du BDA entrent dans le même cadre que les autres cours à Sciences Po. Écoutant les difficultés que le BDA a fait remonter sur l'organisation des cours, sur le paiement, sur les lettres d'engagement, Sciences Po a décidé de prendre intégralement le recrutement de ces enseignants en créant une enveloppe budgétaire dévolue à ces cours, sur le modèle de l'éducation physique et sportive, engagement et toutes les formalités administratives étaient assurées par la direction de Sciences Po. Le dossier sera suivi par Renaud Boulant et Julien Palomo, comme les cours d'activité physique et sportive. Julien Palomo espère que cela répondra aux différents problèmes de coordination et de gestion par les élèves.

Concernant l'aménagement de scolarité pour les responsables des associations permanentes, Julien Palomo propose d'en reparler à propos du bilan de Junior Consulting. C'est une porte qui est ouverte après une année d'expérimentation avec les projets collectifs pour les bureaux des associations permanentes. Nadia Marik et Hervé Crès ont invité Junior Consulting à faire des propositions sur l'aménagement des responsabilités au sein des associations permanentes. Il n'y a aucune objection à ce que le même type de proposition soit fait par les autres associations permanentes.

Julien Palomo rappelle que les cours de gestion sont acquis. Il note en revanche que c'est la première fois qu'il reçoit une demande officielle de formation juridique. Si Sciences Po reprend à son actif le travail qui revient normalement à la Direction de Sciences Po, c'est-à-dire de s'occuper du contrat des enseignants, il lui semble qu'alors le problème deviendra moins pointu.

Emeric Sallon aborde la Journée dédicaces qui a été cette année un demi-succès par rapport à l'année passée qui bénéficiait de l'effet 60^{ème} anniversaire avec une communication plus importante et un plus grand nombre d'auteurs présents. Cette journée a bénéficié d'une participation des auteurs quasiment identique mais le BDA a fait le choix de les limiter à 100 auteurs. La vente des livres a été équivalente à celle de l'année précédente. La fréquentation n'a pas été aussi importante en raison du choix de la date de l'événement qui laisse très peu de temps au projet collectif pour préparer cette journée, trouver des financements, des auteurs, pour prévenir les médias puisque cet événement leur est ouvert, ou même en interne.

Le débat organisé a été un réel échec avec une fréquentation très faible, ce qui a posé pour la BdA la question de la pérennité de cette journée. La Direction a été rencontrée sur certains points, nombre d'auteurs à inviter. La responsable des projets collectifs va aider la nouvelle équipe à faire évoluer les cahiers des charges du projet co.

Ana-Caroline Webanck confirme que la Journée dédicaces aura bien lieu. Elle précise que l'idée est de lancer un thème qui permet de rassembler à la fois des auteurs plus politiques avec des auteurs de romans, d'essais. Il y aura environ une centaine d'auteurs. La localisation de l'événement pose problème puisque l'accès au Petit hall et aux salles de la bibliothèque du 27 n'est pas possible en 2009-2010.

Pour finir, Emeric Sallon précise que la question de la visibilité et de la communication s'est posée tout au long de l'année en raison du déménagement. Le BDA a utilisé Internet et fait des campagnes d'affichage. Au semestre de printemps, grâce à la Direction, le BDA a réussi à assurer une présence dans la Péniche le mercredi après-midi qui demande encore à être développée. Le BDA a réfléchi à de nouveaux moyens pour communiquer, par exemple avec des affiches différentes.

Julien Palomo aborde le point du suivi des associations permanentes. Il tient à rappeler qu'une association permanente de Sciences Po, même si elle est liée à Sciences Po par une convention, reste une association selon la loi 1901 indépendante juridiquement de Sciences Po et des travaux de la Commission paritaire. La Commission paritaire n'a pas un droit de regard sur ses comptes dans l'année. Pour cela, l'association dispose d'un référent à la Direction et encadrer par un dispositif éprouvé, un projet collectif. Julien Palomo ne pense pas que pour l'indépendance des associations permanentes, il puisse être instauré des points d'étapes pour accéder aux comptes des associations permanentes. En revanche, il pourrait être imaginé dès cette année, pour éviter que des problèmes de ce type se représentent, que le projet collectif du bureau des associations permanentes soit validé après que l'association permanente ait reçu le quitus moral et financier de la Commission paritaire. En somme, après avoir été suivi toute l'année pédagogiquement par la Direction de Sciences Po, comme tous les autres projets collectifs, la commission paritaire aurait à

rendre un avis suite aux recommandations de la Direction des études et de la scolarité, sous réserve de réexamen du dossier en cas d'avis contradictoire. Cette proposition est soumise aux membres de la Commission paritaire. Il peut être imaginé que le bilan des projets collectifs ait lieu en avril et que l'exercice réalisé en Commission fin septembre ait lieu de nouveau en juin 2010 avec les équipes sortantes et entrantes et avec derrière la validation des projets collectifs en mai.

Julien Palomo demande si la façon dont Sciences Po gère les élèves en projet collectif paraît à l'UNEF douteuse ou insuffisante pour gérer un projet élève. C'est ce que comprend Julien Palomo de l'intervention de Laure Mardoc.

Laure Mardoc pense que compte tenu de la structure assez particulière des associations permanentes, il serait bon de revoir le fait de les considérer comme tout projet collectif et, pourquoi pas, donner aussi la possibilité d'avoir un accès facilité à des conseillers juridiques et financiers. Il lui semble que la charge de travail est plus conséquente, que l'engagement financier et les transactions financières sont plus importants que pour tout autre projet collectif. Par conséquent, ces associations ont besoin d'un suivi plus adapté et plus encadré qu'un simple projet collectif.

Julien Palomo demande qui pourrait encadrer les associations permanentes en dehors de la Direction.

Julien Palomo propose d'avoir un échange sur ce sujet dans un groupe de travail très prochainement. Il tient à préciser que si la forme de ce contrôle bienveillant doit prendre à l'égard des associations se traduit par des scènes comme l'an dernier où un élu élève descend au Cybercafé et intime l'ordre aux présidents du BDE et de l'AS de lui montrer les comptes, cela ne passera pas. Il prendra en comptes les demandes des associations permanentes pour récupérer ce qu'il leur faut d'indépendance dans leur gestion, car sans indépendance dans la gestion il ne voit pas comment une association loi 1901 peut mener une politique libre.

Laure Mardoc partage cette observation et passe au vote ;

Le quitus financier est adopté à la majorité avec 4 voix pour et 3 voix contre.

Le quitus moral du BDA est adopté à l'unanimité.

Junior Consulting

Laure Mardoc passe la parole à Alexandra Mulliez pour présenter Junior Consulting.

Alexandra Mulliez, secrétaire général pendant la première partie de l'exercice, puis présidente jusqu'aux dernières élections, indique que les bilans moral et financier présentés à la Commission paritaire sont sur la période de février 2008 à février 2009. Cela correspond au fonctionnement de l'association en année civile.

Alexandra Mulliez présente Quentin Charriaut qui était secrétaire général pendant la deuxième partie de l'exercice présenté et qui est depuis quelques semaines le nouveau président de Junior Consulting, Adrien Van Eynde, membre d'un pôle et consultant pendant la deuxième partie de l'exercice et qui est le nouveau trésorier. Alexandra Mulliez représente, le trésorier sortant de l'association, qui travaille à Londres et qui de ce fait n'a pas pu être présent à cette réunion.

Alexandra Mulliez rappelle que deux documents ont été remis aux membres de la Commission paritaire. Le premier document est destiné à être diffusé voire publié et un second document, interne, rédigé par le bureau (Quentin Charriaut, Adrien Van Eynde, Solène Lecomte, et Alexandra Mulliez). Il a été utilisé pour obtenir en février dernier le quitus de Junior Consulting à la CNJE. Il est donné à la Commission à titre informatif.

Alexandra Mulliez propose de survoler brièvement le rapport annuel. Junior Consulting Sciences Po est une junior Entreprise au statut d'association loi 1901. Les juniors entreprises s'implantent dans les grandes

écoles françaises, les grandes écoles d'ingénieurs, les grandes écoles de commerce et dans certaines universités. L'association a un but pédagogique et une vocation économique.

Le but pédagogique de l'association est d'offrir aux élèves de sciences Po l'opportunité de mettre en pratique leur enseignement reçu pour le compte de clients lors de missions réelles. C'est la raison pour laquelle l'association se définit comme un Cabinet de conseil élève. Les juniors entreprises sont avec les stages l'un des outils le plus professionnalisant qui existe pour les élèves.

Les professionnels ont trois avantages à travailler avec les juniors entreprises. L'association répond à leurs besoin en leur proposant des élèves bientôt diplômés qui sont motivés, impliqués et dynamiques. Les professionnels ont un moyen d'identifier les jeunes talents et de bénéficier d'un regard neuf et critique grâce à un élève possédant une connaissance académique très récente et au plus proche de l'actualité par rapport aux personnes possédant vingt ans d'expérience.

La junior entreprise fonctionne avec une équipe permanente de 20 personnes qui remplissent les fonctions commerciales, d'encadrement et de gestion d'entreprises. La réalisation des missions est confiée potentiellement à tous les élèves de Sciences Po qui sont considérés comme consultants et rémunérés comme pour leur travail de consultant.

L'année février 2008-février 2009 a été un véritable tournant. En février 2008, l'association était une structure en dehors de la Confédération Nationale des Juniors Entreprises (CNJE) et l'association fonctionnait sous le statut légal de junior d'entreprise mais en autonomie. Le chiffre d'affaires était très bon. Cependant, l'association avait besoin de sécurité et de pérennité. Aussi, le choix a-t-il été fait d'intégrer le mouvement.

Alexandra Mulliez distingue quatre grandes phases :

- La période de février à avril 2008 au cours de laquelle Claire San Filippo est arrivée à la présidence avec une volonté de réforme importante, notamment concernant la démocratisation des recrutements. L'association préparait l'entrée dans la CNJE, décentralisant les fonctions auparavant assumées quelques élèves, pour avoir une équipe élargie et plus impliquée.
- En avril 2008, l'association est entrée dans le mouvement des juniors entreprises. L'association a dû faire face à l'urgence pour devenir une excellente junior entreprise, stable et solide. De grands chantiers en termes de réformes ont débuté tout comme le travail visant à changer de nom puisqu'à cette période l'association se nommait Sciences Po Conseil. En conséquence des changements juridiques, de communication, modifiant l'image de l'association et développant sa visibilité.
- Durant la période de juin à novembre 2008, le bureau s'est attaché à la visibilité, à se faire connaître auprès des élèves de Sciences Po auprès de l'ensemble des responsables pédagogiques, du monde de l'entreprise, à organiser des événements, montrer aux autres grandes écoles qu'il y avait une junior entreprise à Sciences Po. Les présidents des juniors entreprises ont été reçus à Sciences Po. L'association a réalisé des investissements importants notamment pour se doter de moyens informatiques. Un audit est effectué une fois par an par la CNJE. Il s'agit d'un audit de contenu et de trésorerie. Il a eu lieu en octobre 2008 et a été positif.
- De novembre 2008 à février 2009, l'association a pu se concentrer sur l'activité et faire des efforts de professionnalisation des documents.

Le 14 janvier 2009, un cocktail avec les anciens de la junior entreprise a été organisé. L'association a retrouvé de nombreux présidents et membres actifs qui avaient été dans la Junior Entreprise depuis 1981.

Concernant le rôle de l'association vis-à-vis des élèves, 19 missions ont été réalisées durant l'exercice, ce qui a permis de faire travailler 38 élèves. Sur l'année civile, 76 élèves ont travaillé via Junior Consulting. Cette différence de chiffre s'explique par une importante mission qui a commencé l'exercice passé et qui continue sur l'exercice présent. Le bureau a reversé 30 400 € d'honoraires aux élèves consultants. Deux indicateurs sont suivis particulièrement qui sont le taux d'ouverture du conseil d'administration et le taux d'ouverture du bureau. Le but d'une junior entreprise n'est pas de prendre toutes les missions et de créer

un Cabinet de conseil, mais de s'ouvrir à tout Sciences Po. La junior entreprise mesure le pourcentage des rémunérations qui sont versées à des personnels de bureau ou des personnels du Conseil d'administration en se fixant pour objectif défini et contrôlé par la CNJE de rester en dessous de 10% pour les membres du bureau et en dessous de 30% pour les membres du Conseil d'administration. Pour l'exercice, ces ratios sont respectés.

Dans le rapport figure une partie sur les process. C'est un raisonnement nouveau depuis cette année et qui permet d'organiser les indicateurs et le travail de l'association.

Pour information l'audit annuel porte aussi sur la trésorerie. Les comptes sont établis par un expert comptable, ce qui est un premier élément de fiabilité et de confiance sur les chiffres présentés. Le bureau travaille depuis deux ans sur le logiciel de comptabilité qui a été proposé à toutes les associations par la Direction et l'association possède de nombreux outils internes de contrôle sur les déclaratifs TVA, Urssaf et impôt sur les sociétés.

2008-2009 a marqué une nette diminution du chiffre d'affaires qui s'explique par trois raisons :

- la première réaction à la crise a été que les entreprises ont gelé leurs études prospectives. Dans un second temps, la situation profite à l'association sur l'exercice en cours.
- la mobilisation des efforts humains en ressources humaines sur les projets internes,
- un plus strict respect des règles légales qui a eu pour conséquences de sélectionner davantage les missions.

La division par deux du chiffre d'affaires n'est pas préjudiciable à la santé de l'association et à la solidité de sa structure. Dans un contexte difficile, le chiffre d'affaires de 50 000 € a été sécurisé, ce qui favorise la pérennité de l'association dans les années à venir.

Alexandra Mulliez précise qu, début 2009, l'association présageait une année 2009-2010 très dynamique, ce qui se confirme avec une avance de plus de trois mois sur les objectifs.

L'exercice 2008-2009 a marqué de façon positive la progression du cash flow et des capitaux propres. Les investissements se sont montés à 5000 €.

En ce qui concerne les projets, en février 2009, l'objectif que l'équipe sortante a fixé à l'équipe entrante était de remporter la marque junior entreprise, de remporter le challenge meilleur espoir, de faire 150 000€ de chiffres d'affaires sur cet exercice, d'avoir terminé la formalisation en décembre 2009 et d'avoir des positionnements d'études qui soient plus standardisés.

Vincent Seitlinger suggère de développer la communication afin d'informer davantage et attirer les élèves sur l'existence et les missions de la Junior Entreprise. Il souhaiterait savoir si l'association a eu l'occasion de travailler avec Sciences Po Avenir et il se demande si elle ne gagnerait pas à travailler en commun pour faire des économies d'échelle par rapport aux entreprises prospectées par Sciences Po Avenir pour les élèves.

Alexandra Mulliez indique que le bureau a conscience des efforts de communication à réaliser. L'association fonctionne bien depuis trois ans seulement. Cette année, un gros travail de communication a été fait vers les élèves avec des passages en amphi, une participation au Welcome Programme, en étant toutes les semaines dans la Newsletter de Sciences Po. Le nombre d'adhérents a progressé de 200 personnes en septembre 2008, de 200 en février dernier et en septembre de 80 personnes. Dans le cadre du recrutement, l'association reçoit 80 candidatures pour 15 places. L'ensemble des masters est représenté. L'effort de l'exercice a été de s'ouvrir à davantage de masters.

Sciences Po Avenir fait partie des services qui ont reçu l'association. Félicitée Gasparetto a été rencontrée en septembre dernier. Ce rendez-vous a permis d'obtenir que toutes les entreprises dont les annonces de stages ne correspondent pas au forma stage soient réorientées vers l'association. A l'inverse, si

l'association reçoit des propositions de missions qui sont plus des stages, ces propositions sont transférées vers Sciences Po Avenir.

Julien Palomo constate que Junior Consulting qui réalise 97 000 € de chiffre d'affaires et qui reverse 87 % de cette somme à quelques 80 élèves y compris de premier cycle, ce qui est une nouveauté cette année. Il espère que cette piste sera développée pour l'avenir. Il ne peut que se féliciter du travail fourni par Junior Consulting.

Laure Mardoc souhaiterait à l'avenir avoir le quitus financier avant la réunion de la Commission paritaire en Commission paritaire pour pouvoir voter en toute connaissance de cause et mieux préparer les questions et remarques sur les bilans des associations permanentes.

Julie Palomo assume la responsabilité des problèmes rencontrés au cours de la semaine précédente pour l'envoi des documents. Il présente à nouveau ses excuses.

Les quitus moral et financier de Junior Consulting Sciences Po sont adoptés à l'unanimité.

II. ADOPTION DU PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA SEANCE DU 15 JUIN 2009

S'il n'y a pas de questions et remarques, Julien Palomo propose que les modifications soient adressées à Nathalie Vieira.

Laure Mardoc indique que le procès-verbal provisoire du 18 mai n'a pas été approuvé en séance. Les modifications seront également adressées à Nathalie Vieira.

III. ECHANGE D'INFORMATION SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Vincent Seitlinger rappelle que Cédric Prunier lors d'une précédente Commission paritaire avait évoqué l'organisation d'un groupe de travail sur le vote électronique au mois de septembre et pour l'instant rien n'a été prévu. Il a adressé un mail à Cédric Prunier.

Julien Palomo précise que Cédric Prunier est absent. Il serait souhaitable que ce mail lui soit redirigé, copie Nathalie Vieira. Il va prochainement renvoyer un calendrier de travail. Il note 3 à 4 sujets qui faisaient partis du calendrier de l'année dernière et qui n'ont pas pu être abordés. Le calendrier des discussions que s'était fixé la Commission paritaire l'année dernière étaient très ambitieuses peut-être trop par rapport au temps qui restait au second semestre.

Concernant les élections syndicales, il sera bientôt proposé un calendrier avancé de ces élections afin qu'elles aient lieu en décembre plutôt qu'en janvier à une période où les électeurs potentiels sont absents. Ce calendrier va être prochainement proposé. Organiser et découvrir le vote électronique en 3 semaines est proprement impossible. Sciences Po va proposer par rapport au vote électronique, est que cette présentation ait lieu une fois les élections syndicales passées et les dossiers importants qui doivent être débattus en fin d'année. Ce sujet est donc différé. Pour l'an prochain, il faudra que cette présentation ait lieu cette année.

Louisa Acciari souhaite revenir sur un problème survenu cet été. L'Unef s'est alarmé de ce qui s'est passé à l'École de la communication parce qu'une dizaine d'élèves ont été refusés alors que ce master est non sélectif. L'entretien téléphonique qui permet aux élèves d'exprimer leur souhait d'intégrer l'École est devenu un entretien de réorientation puis un entretien sélectif puisqu'ils ont été refusés à la suite de cet entretien. Cette procédure est non conforme d'une part au règlement de scolarité dans lequel il est stipulé que tout élève issu du 1^{er} cycle a le droit de choisir le master qui lui convient et d'autre part au texte qui a été voté en Commission paritaire en 2007 lors de la mise en place de ce master qui précisait bien qu'il était non sélectif. L'Unef s'interroge sur la validité de ces textes, sur la validité des votes s'ils peuvent être remis en question. L'Unef a rencontré M. Crès et M. Carlo, le responsable du master qui avait bien

expliqué les raisons pour lesquelles les élèves avaient été sélectionnés, refusant de nommer cette procédure comme étant sélective. Ils ont réintégré 3 personnes au master qui souhaitaient vraiment le suivre. L'Unef n'est pas satisfait de négocier au cas pas cas et aimerait des règles claires sur lesquelles se baser. Elle aimerait que rapidement un groupe de travail se réunisse avec la direction au sujet des masters et des écoles pour éviter une remise en cause des projets. L'Unef ne veut pas voir un retour à des écoles sélectives.

Julien Palomo se propose de faire remonter auprès de Hervé Crès la demande d'un groupe de travail sur l'entrée dans les écoles.

Laure Mardoc rappelle que l'Unef a redemandé un groupe de travail pour le rapporteur, la gestion comptable des associations permanentes ainsi qu'un groupe de travail ou une mise à l'ordre du jour d'une prochaine Commission paritaire sur le Welcome Programme et l'accueil des élèves étrangers.

La séance prend fin à 20h58.